

COMMUNIQUÉ
26 septembre 2017

**REFORME DE LA TARIFICATION EHPAD :
L'AD-PA CONFIRME SON OPPOSITION AUX BAISSSES DE BUDGETS**

Ce lundi se tenait le premier comité de suivi de la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées au cours duquel les services de l'Etat ont présenté les premiers éléments d'analyse de sa mise en œuvre.

La réforme permet à certains établissements de voir leurs dotations augmenter, ce dont l'AD-PA se réjouit puisqu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie de certaines personnes âgées.

Pour autant, de trop nombreux établissements se voient à l'inverse réduire leurs budgets et seront ainsi contraints de baisser le nombre de personnels auprès des personnes âgées qu'ils accompagnent.

L'Etat prétend que les baisses de moyens dans ces établissements sont compensées ce que l'AD-PA conteste ; c'est pourquoi elle demande une étude d'impact précise car elle sait que de nombreux établissements subiront des pertes sévères.

L'AD-PA a donc redemandé le retrait des décrets entraînant des baisses de budgets et rappelé la nécessité d'une vraie politique favorisant la qualité d'accompagnement des personnes âgées et l'amélioration des conditions de travail des salariés, telle que l'a récemment préconisé la Députée Monique IBORRA dans son rapport.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées